

PROJET EDUCATIF ET PEDAGOGIQUE 2025/2026

CLUB 10/13 MJC NEUVILLE

1. Le Club 10/13 et son équipe d'animation

Coordonnées : Club 10/13 MJC Neuville – 15, Place du 8 mai 1945 – 69250 Neuville-sur-Saône
06 98 36 27 28 – 04 78 91 27 28 – club1013@mjcneuville.com

Le Club 10/13 : Dès sa création en octobre 2009, le Club 10/13 s'est efforcé de proposer des activités adaptées à son public et à faire le lien entre l'ALSH et le service jeunesse municipal.

Depuis 2014, en accord avec les partenaires enfance/jeunesse du territoire (ACM municipaux), la MJC accueille les jeunes à partir du CM2 (ou 10 ans révolus) et jusqu'à leur entrée en 3^{ème}.

Le Club 10/13, Accueil Collectif de Mineurs pour 12 à 36 enfants selon les temps d'ouverture.

L'équipe d'animation :

- **VIALIS Gilles** : Responsable du club 10/13, directeur de l'ALSH.
Titulaire du DEJEPS Animation socio-éducative ou culturelle Mention développement de projets, territoires et réseaux.
Titulaire du BPJEPS Loisir Tous Publics Option Animation de Proximité.
- **MOUSTADRAF Ydriss** : Animateur Jeunesse. Titulaire d'un BPJEPS Loisir tout Publics.
- **CATEZ Antoine** : Animateur Jeunesse, en formation BPJEPS Loisirs tout public.
- Lors des périodes de vacances et au cours de la saison, l'équipe est complétée par des animateurs/animateuses vacataires et stagiaires (BAFD, BPJEPS...).

2. Adhésion et inscriptions

Inscription au club 10/13 obligatoire pour pouvoir participer aux actions proposées.

Inscription annuelle de 10€ (adhésion MJC 2€ + 8€ animations « forfaitaires »).

Présence d'un adulte* obligatoire pour remplir les documents d'adhésion et d'inscriptions.

Apporter le **carton de santé**, ou une copie des vaccinations.

Apporter un **justificatif de Quotient familial** (uniquement pour les Neuvilleois).

Se munir d'un **moyen de paiement** (CB, chèque, espèces, chèques vacances...).

Pour toute activité payante, **la présence d'1 adulte* est obligatoires** (sauf détenteurs de carte cagnotte).

Pour les vacances, les inscriptions ouvrent en moyenne 2 semaines avant chaque période (1 mois pour les vacances d'été).

Dans notre fonctionnement, nous proposons aux enfants de s'inscrire auprès des animateurs pour les animations « forfaitaires » et à l'accueil pour les activités payantes.

*parent ou autre adulte avec l'autorisation écrite et signée (des parents), d'inscrire l'enfant concerné.

3. Un accueil de loisirs pas comme les autres !

Méthode pédagogique

Ancré dans l'éducation populaire, nous privilégions un travail autour des pédagogies actives afin de rendre les enfants acteurs de leurs loisirs.

Des animations permettant de nombreuses découvertes et apprentissages. La volonté d'accompagner les enfants et leur famille vers l'adolescence en devenant plus autonome et responsable.

Investir les jeunes dans leurs loisirs en les impliquant dans la programmation.

Impliquer les familles en partageant des temps conviviaux d'animation.

A. Nos Objectifs généraux & opérationnels

- **Sensibiliser à la citoyenneté et la solidarité tout en travaillant sur l'autonomie.**
 - Un Accueil Collectif de Mineurs peu conventionnel. Pas d'obligation d'inscription sur les actions en « accès libre ». Une programmation travaillée avec le public dans l'échange et la discussion. Une arrivée et un départ échelonné en fonction des envies et possibilités (dans un cadre donné). Responsabiliser les jeunes autour des informations à transmettre à leur famille et sur leurs engagements dans leurs loisirs (activité commencée = activité terminée). Favoriser les initiatives émanant des jeunes, aménagement de temps dédiés à l'organisation et à l'expression afin de grandir et gagner en autonomie.
 - Une dynamique partagée : Nous commençons à impulser une dynamique de projet (solidarité, loisirs, séjour...) au club 10/13 et par la suite le service jeunesse municipal continue dans ce sens. Respect des personnes, du matériel, des lieux et des règles de vie en collectivité.
- **Fidéliser les publics de notre environnement social et institutionnel.**
 - Être visible sur l'extérieur pour faire venir au Club. Nos animations auprès des écoles de Neuville, nos animations sur les différents quartiers de la ville, et nos actions menées en milieu ouvert, nous permettent de rencontrer les jeunes (et leurs familles) et de les informer sur ce que propose le Club 10/13. Ces rencontres facilitent la venue de nouveaux adhérents sur nos activités.
 - Valoriser les participations et l'investissement des familles. Un système de fidélité et de parrainage a été mis en place depuis quelques années afin de remercier nos adhérents. Cela permet une communication positive auprès des personnes extérieures. Nos adhérents et leurs familles deviennent « ambassadeurs » du Club 10/13.
- **Encourager les découvertes.**
 - Favoriser les découvertes par la mise en place de stages, de sorties ou d'activités.
 - Accompagner les jeunes dans une dynamique de projets et vers des animations techniques.
 - Être attentif aux tendances, en veille constante, et curieux dans nos réflexions.
- **Développer la mixité de l'accueil avec des projets spécifiques.**
 - Développer le lien de confiance par la réalisation d'actions ciblées (mixtes ou non), faciliter les participations sur les actions proposées en s'associant à d'autres acteurs de terrain pertinents (EVS, service politique de la ville, ALSH municipaux...etc.).
- **Entretenir les liens « avec » et « entre » les familles de nos adhérents.**
 - Favoriser le dialogue par la mise en place de temps spécifiques dédiés (programmation, inscriptions, moments conviviaux...etc.),
 - Renforcer les liens par la réalisation d'actions partagées (cuisine, jeux, sorties culturelles, sportives...).

4. Fonctionnement

Chaque jeune doit être inscrit au Club 10/13 pour pouvoir participer aux activités. Il est tout de même possible aux non adhérents de participer à une 1^{ère} activité afin qu'ils puissent récupérer les documents d'inscription et se faire une idée sur le Club.

Tout jeune inscrit au club peut prétendre à la participation aux activités proposées (dans la limite des places disponibles).

La participation aux animations « forfaitaires » ne demande pas d'inscription obligatoire, mais nous conseillons aux jeunes d'informer les animateurs de leur participation.

Certaines activités demandent une inscription obligatoire &/ou une participation financière selon le quotient familial (pour les neuvilleois), ou au forfait.

Notre capacité d'accueil est la suivante : 12 jeunes/personnel encadrant (8 si baignade).

Selon les périodes, l'équipe se compose de 2 à 5 personnes.

Partenariat : Des temps d'animation partagés avec l'Espace de Vie Social, l'accueil de loisirs (6/12ans), le service jeunesse (14/17ans) et d'autres associations locales peuvent être réalisés.

a. Les vacances scolaires

Diffusion de la communication aux familles environ 3 semaines avant chaque période de vacances (réseaux, mail, site Mjc, affichage...).

Accueil à partir de 9h30. Animations de 10h à 12h et de 13h30 à 18h. Horaires de base pour les animations sur place, modifiables selon projets et sorties.

Des inscriptions en 2 temps : **Les pré-inscriptions** = Dès réception de la communication vous disposez d'environ 1 semaine pour nous transmettre vos fiches de vœux concernant la programmation.

Les confirmations &/ou inscriptions directes = A partir de la date indiquée sur la communication de la période, vous disposez à d'une semaine pour venir confirmer, compléter et payer vos activités. Pour ceux qui n'ont pas renvoyé de fiche de vœux, inscriptions directes jusqu'à épuisement des places disponibles, directement à l'accueil.

Programmation élaborée avec les jeunes lors des temps d'accueil hors vacances scolaires.

Les repas ne sont pas assurés lors des vacances scolaires (sauf précision ou organisation sur demande des familles).

Un repas tiré du sac peut être demandé pour les sorties journée.

b. Les mercredis

Fonctionnement de base pour l'accueil sur place, hors sorties ou activités spécifiques.

13h30 à 14h00, arrivées échelonnées des enfants.

14h00, début des animations de l'après midi.

16h à 18h, départs échelonnés des enfants selon leurs autorisations.

c. Les samedis

Ouverture en moyenne un samedi sur deux, sur projets spécifiques (Initiatives Jeunes, événements...). Horaires variables selon animation entre 9h et 20h.

d. Les temps périscolaires

Temps d'animation autour de différentes thématiques (jeux société, activité sportive...), 2 à 3 fois par semaine, lors des pauses méridiennes (Durée = 1h). Ouverture après l'école pour projets spécifiques : Filles, 12/13 ans, jeux de société, séjours... (Durée = 2 à 3h).

e. Les Soirées

Une à 2 fois par mois, des soirées sont organisées et construites avec les jeunes. Activités ciblées ou non, elles peuvent aussi être ouvertes aux familles. Ouvertures complémentaires aux temps d'accueils habituels = de 18h à minuit maximum (ex : soirée jeux vidéo, sortie spectacle, match, cinéma...etc.).

f. Lieux d'animations

La plupart du temps, nos animations se déroulent dans les locaux de la MJC, situés au 15, place du 8 mai 1945 à Neuville-sur-Saône. Cependant, nous utilisons également les gymnases municipaux, salles de quartiers et les espaces publics (parcs, city stades, centre ville, quais de Saône, bois...etc.).

Nos différents partenariats et activités extérieures nous emmènent également dans les locaux de nos partenaires / prestataires et vers d'autres horizons plus éloignés.

5. Propositions

Nos actions sont réparties en différentes catégories et temps d'interventions. Ainsi, l'équipe d'animation du Club 10/13 intervient sur les temps périscolaires, extrascolaires et lors de projets spécifiques sur le temps scolaire.

Les animations de proximité : Aux beaux jours et sur chaque période de vacances scolaire, des animations de proximité sont proposées dans les différents quartiers de Neuville-sur-Saône. Animations sportives, manuelles, artistiques ou de loisirs, à destination des enfants qui habitent le quartier et des enfants membres du Club 10/13. Ces animations permettent de créer du lien sur le territoire et de nous faire connaître.

Les animations « forfaitaires » : Proposées par les animateurs ou élaborées en concertation avec les jeunes lors des temps d'accueil, ces animations ne demandent pas d'inscription « obligatoires » mais restent limitées par notre capacité d'accueil. Ces animations balayent un champ d'activité très large et font appel aux compétences des animateurs du Club. **L'accueil libre**, est un temps d'animations pendant lesquels les enfants choisissent leurs activités parmi une sélection proposée par les animateurs (jeux de société, pingpong, billard, jeux extérieurs...). L'accès à ces temps est libre et ouvert à tous les adhérents qui le souhaitent, sans obligation de durée minimum.

Ainsi, il est possible pour les enfants d'arriver et de partir quand ils le souhaitent sur la plage horaire d'accueil libre, si ceux-ci sont autorisés à venir et partir seuls (sur leur fiche d'inscription). **Si vous ne souhaitez pas que votre enfant parte « librement » pendant ces temps d'accueil, merci de le préciser à l'équipe d'animation et sur sa fiche d'inscription.** (Si « sortie libre » non autorisée sur ces temps = départ à 12h le matin & à partir de 16h l'AM).

Les sorties / stages : Organisés ponctuellement tout au long de la saison, ces activités demandent une inscription spécifique avec une participation financière, selon le quotient familial (prix plafond pour les extérieurs). Proposés la plupart du temps lors des vacances scolaires, les sorties & stages sont proposés à un nombre de jeune réduit, mais peuvent être répétés plusieurs fois dans l'année, selon les demandes. Ces actions se réalisent avec des groupes de 7 à 24 personnes. **Bowling, Musique électro...**

Le Pass'LOISIRS : Inscription annuelle pour 9 sorties organisées le 1er mercredi du mois (hors vacances scolaires), d'octobre à juin. **Spectacles, musée, trampoline, accrobranche...etc.**

Mardi jeux : chaque mardi de 16h30 à 18h dans les locaux de l'Espace de Vie Social (rue Prandière, sous l'école Bony). Seul ou en famille, jeux de sociétés choisis par les animateurs. En accès libre pour tous les adhérents de L'EVS, du Club 10/13 et leurs familles, à partir de 8 ans.

Les initiatives jeunes : Sorties, animations...etc. Organisées sous forme de « brainstorming » avec les jeunes, c'est l'occasion de mobiliser le groupe autour d'une dynamique de projet et d'impliquer les jeunes dans leurs loisirs. Prendre la parole, faire une proposition, donner son avis, voter, rechercher et prendre contact avec les « prestataires » et enfin gérer son inscription via une fiche navette, c'est tout ça une initiative jeune.

Les séjours : Proposés plusieurs fois dans l'année ils s'adressent à des groupes de 7 à 15 personnes. Généralement mixtes (F/G), ils sont souvent proposés par l'équipe d'animation, selon les tendances repérées auprès des jeunes. En fonction du séjour, une tarification variable est appliquée. Aussi, il peut être demandé aux jeunes de participer à l'organisation lors de rendez-vous prévus à cet effet en amont du séjour. ***Londres, raid multisports, médiéval, Disneyland, Futuroscope...***

Les projets de jeunes : Chaque année nous proposons aux + de 12 ans de participer à des projets d'autofinancement permettant de financer un (ou plusieurs) projet(s) qui leur tient à cœur. Nous sommes aussi ouverts à toutes propositions pour de les aider à les concrétiser. ***Nous proposons également aux jeunes de s'investir sur les événements du territoire comme le 8 décembre, le cinéma de plein air ou le Saucona raid...***

Les animations familles : Proposés tout au long de la saison, ces temps sont l'occasion de créer du lien avec les familles et de partager des temps de loisirs ensemble. ***Saucona raid*** (événement sportif, dernier we de septembre), ***Halloween*** (fin octobre), ***sortie laser game, kermesse...***

Les ateliers périscolaires : Réalisés lors de la pause méridienne dans plusieurs établissements scolaire Neuvilleois.

Ecole élémentaire privée Notre Dame de Bellegarde : Atelier jeux de société proposé aux élèves de CM2 pour une période entre 2 vacances scolaires. Gestion interne à l'établissement pour les inscriptions.

Collège Jean Renoir : Atelier jeux de société proposé 1 fois par semaine aux élèves demi-pensionnaires et sans obligation d'inscription.

Animations sportives en lien avec les professeurs d'EPS (Trail, VTT, raid multisport...) et la programmation du club sur certains mercredis après-midi.

Les projets avec les écoles : Proposées aux écoles de Neuville, ces interventions dans les classes nous permettent de faire connaître le Club sur le territoire. Nous mettons nos compétences à disposition des enseignants autour de projets que nous construisons ensemble. ***Ex : accompagnement de sorties, création de costumes et décors pour spectacles de fin d'année...***

Projet 2025 avec l'école Bony et le collège Jean Renoir : projet Graff (réalisation d'une fresque avec les élèves de CM2 et un graffeur professionnel) + projet d'accompagnement autour du jeu à destination des élèves de cycle 3 pour mieux vivre leur entrée au collège.

Toutes ces actions nous permettent de côtoyer différents publics et de développer une mixité intéressante sur notre accueil de loisirs.

6. Tarification

Sorties & stages :

Tranche de QF	Sortie 1	Sortie 2	Sortie 3 Stages
0-500	4 €	8 €	12 €
501-900	6 €	12 €	18 €
901-1200	8 €	16 €	22 €
1201-1500	10 €	20 €	27 €
1501 et +	13 €	23 €	30 €
Extérieurs	15 €	25 €	35 €

Le PASS'Loisirs :

Tranche de QF	9 Mercredis
0-500	96 €
501-900	144 €
901-1200	176 €
1201-1500	216 €
1501 et +	240 €
Extérieurs	280 €

Carte Cagnotte

Carte virtuelle permettant au jeune de s'inscrire SEUL aux activités payantes mais avec confirmation des parents via fiche navette.

Les + de la carte = réactivité, autonomie, pas de manipulation d'argent.

Montant au choix à partir de 20€.

Séjours

Tranche de QF	Tarif journée niveau 1 Coût mjc* < 35€/j/p	Tarif journée niveau 2 Coût mjc* ≥ 35€/j/p mais < 50€/j/p	Tarif journée niveau 3 Coût mjc* ≥ 50€/j/p
0-500	9 €	27 €	31 €
501-900	14 €	28 €	32 €
901-1200	17 €	31 €	38 €
1201-1500	20 €	36 €	49 €
1501 et +	23 €	40 €	53 €
Extérieurs	25 €	45 €	55 €

*Hors salaires animateurs

7. Evaluation

Nous disposons d'une grille de présence sur les différents temps d'accueil et d'animation. Cet outil nous informe sur la fréquentation, la provenance, l'identité de chaque jeune, les animations proposées et nous permet de réaliser des statistiques croisées.

L'équipe d'animation fait régulièrement des points sur le comportement, les attitudes et le relationnel des jeunes entre eux et avec les adultes encadrants.

A la fin de chaque période d'activité, un bilan est fait en équipe afin de cerner au mieux les attentes du public, de parler des nouveaux arrivants, d'impliquer les familles et de nous remettre en question.

Une commission jeunesse, composée de bénévoles et parents accompagne l'équipe permanente du Club 10/13 dans ses réflexions (évolution, financement, orientations, mobilisation des familles, aides diverses).

Enfin, nous remettons chaque année au Conseil d'Administration un bilan écrit de nos actions sous forme de rapport qualitatif et quantitatif présenté lors de l'Assemblée Générale de la MJC. Ceci nous permet d'évaluer notre travail de l'année par rapport aux objectifs du club et de réajuster nos interventions.